



## DuPont™ Telar® DF Herbicide

Version 2.1

Date de révision 04/14/2011

Réf. 130000028934

Cette FDS est conforme aux normes et aux réglementations de la Canada et ne correspond peut-être pas aux réglementations dans un autre pays.

### SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit	:	DuPont™ Telar® DF Herbicide
Nom commercial/Synonyme	:	B10045566 CHLORSULFURON (2-Chloro-N-[(4-methoxy-6-methyl-1,3,5-triazin-2-yl)aminocarbonyl]benzenesulfonamide)
Numéro de la FDS	:	130000028934
Utilisation du Produit	:	Herbicide
Fabricant	:	E.I. du Pont Canada Company P.O. Box 2200, Streetsville Mississauga, ON L5M 2H3 Canada
Informations sur le produit	:	1-800-387-2122
Urgence Médicale	:	1-800-441-3637 (24 heures)

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Aperçu des urgences

Prenez Garde!

Provoque une irritation modérée des yeux. Nocif en cas d'absorption par la peau. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver à fond avec de l'eau et du savon après manipulation.

#### Effets potentiels sur la santé



**DuPont™ Telar® DF Herbicide**

Version 2.1

Date de révision 04/14/2011

Réf. 130000028934

Cette section comprend les effets adverses possibles qui peuvent se produire si ce produit n'est pas utilisé conformément à l'étiquette.

Peau : Peut provoquer une irritation de la peau.

Yeux : Peut provoquer: Irritation avec sensation de gêne, douleur, rougeur, ou troubles de la vue.

**Cancérogénicité**

Aucun des composants de ce produit, présents à une concentration égale ou supérieure à 0,1 %, n'est répertorié comme un agent carcinogène par le CIRC, le NTP, ou l'OSHA.

**SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

Composant	No.-CAS	Concentration
Chlorsulfuron	64902-72-3	75 %
Inert Ingredients		25 %

**SECTION 4. PREMIERS SECOURS**

Contact avec la peau : Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Rincer la peau immédiatement à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour des conseils pour le traitement.



**DuPont™ Telar® DF Herbicide**

Version 2.1

Date de révision 04/14/2011

Réf. 130000028934

- Contact avec les yeux : Maintenir les yeux ouverts et rincer lentement et doucement avec de l'eau pendant 15-20 minutes. Enlever les lentilles cornéennes, le cas échéant, après 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour des conseils pour le traitement.
- Inhalation : Aucune intervention spécifique n'est indiquée car il y a peu de chances que le composé soit dangereux. Consulter un médecin si nécessaire.
- Ingestion : Aucune intervention spécifique n'est indiquée car il y a peu de chances que le composé soit dangereux. Consulter un médecin si nécessaire.
- Conseils généraux : Avoir sous la main le contenant ou l'étiquette du produit lors d'un appel à un centre antipoison ou à un médecin ou lors du transport en vue d'obtenir des soins.  
En cas d'urgences médicales relativement à ce produit, appeler sans frais au 1-800-441-3637. Consulter l'étiquette pour connaître d'autres précautions et le mode d'emploi.

**SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistante à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
- Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit, (risque de contamination)
- Techniques spéciales en cas d'incendie : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. (pour les petits feux) Si l'endroit est fortement exposé au feu et si les conditions le permettent, laisser brûler car l'eau peut accroître la pollution de l'environnement. Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau. Les eaux de ruissellement provenant de la lutte contre l'incendie peuvent être une source de pollution. Contrôler les eaux de ruissellement.



## **DuPont™ Telar® DF Herbicide**

Version 2.1

Date de révision 04/14/2011

Réf. 130000028934

### **SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

NOTE: Relire les sections MESURES DE LUTTE CONTRE LE FEU et MANIPULATION (PERSONNEL) appropriée avant d'entreprendre le nettoyage. Utiliser UN ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNEL approprié pour le nettoyage.

Précautions individuelles : Porter un équipement de protection individuel.

Nettoyage du Déversement : Nettoyer rapidement avec une pelle ou en aspirant. Utiliser un aspirateur industriel agréé pour l'élimination. Collecter dans des récipients appropriés pour élimination. Si le produit s'est répandu près de plantes ou d'arbres précieux, enlever la terre sur les 5 cm superficiels après avoir préalablement nettoyé.

Mesures en cas de Déversement Accidentel : Empêcher la matière de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou les zones en contrebas.

### **SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE**

Manipulation (Personnel) : Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver à fond après manipulation. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Manipulation (Aspects Physiques) : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Stockage : Conserver dans le conteneur d'origine. Ne pas contaminer l'eau, les autres pesticides, les fertilisants, la nourriture et l'alimentation pour le bétail en stocks. Conserver hors de la portée des enfants.



**DuPont™ Telar® DF Herbicide**

Version 2.1

Date de révision 04/14/2011

Réf. 130000028934

**SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**

Mesures d'ordre technique : Assurer une ventilation adéquate.

Équipement de protection individuelle

Protection de la peau et du corps : Les Personnes affectées aux Mélanges et aux Chargements doivent porter:  
Les applicateurs et autres manipulateurs doivent porter:  
Chemise à longues manches et pantalons longs.  
Gants résistants aux produits chimiques faits de n'importe quelle matière imperméable  
Chaussures et chaussettes

Mesures de protection : Éliminer les vêtements et autres matières absorbantes qui ont été trempées ou hautement contaminées avec ce produit. Ne pas les réutiliser. Suivre le mode d'emploi du fabricant pour le nettoyage/l'entretien de l'ÉPP. S'il n'existe aucune directive pour les articles lavables, utiliser du détergent et de l'eau chaude. Garder et laver l'ÉPP séparément de toute autre lessive.

Directives au sujet de l'exposition

Valeurs limites d'exposition

Chlorsulfuron

Talc (Mg<sub>3</sub>H<sub>2</sub>(SiO<sub>3</sub>)<sub>4</sub>) (sans fibre d'amiante)

TLV (ACGIH) 2 mg/m<sup>3</sup> TWA Fraction respirable.

Sucrose

TLV (ACGIH) 10 mg/m<sup>3</sup> TWA

Silica gel, precipitated, crystalline-free

\* AEL est la Valeur Limite d'Exposition Acceptable de DuPont. S'il y a en vigueur des valeurs limites d'exposition professionnelle imposées par la législation et inférieures aux valeurs limites AEL, de telles valeurs limites auront priorité.



**DuPont™ Telar® DF Herbicide**

Version 2.1

Date de révision 04/14/2011

Réf. 130000028934

**SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Forme	: solide, granulés fluides à sec, dispersibles dans l'eau
Couleur	: havane
Odeur	: aucun(e)
pH	: 4.5
Densité	: 0.64 - 0.74 FYr
Specific Gravity	: 0.69 à 25 °C (77 °F)
Hydrosolubilité	: dispersable

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Stabilité	: Stable à températures et conditions de stockage normales.
Incompatibilité	: Aucune raisonnablement prévisible.

**SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

Dermale DL50	: > 5,000 mg/kg , rat
Oral(e) DL50	: > 2,000 mg/kg , rat
Irritation de la peau	: irritation légère, lapin
Irritation des yeux	: irritation légère, lapin
Sensibilisation	: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire., cochon d'Inde

Chlorsulfuron	
Inhalation 4 h CL50	: > 5.5 mg/l , rat



**DuPont™ Telar® DF Herbicide**

Version 2.1

Date de révision 04/14/2011

Réf. 130000028934

Toxicité à dose répétée : Les effets suivants apparaissent pour des niveaux d'exposition qui dépassent significativement ceux auxquels on peut s'attendre lorsque les conditions d'utilisation sont conformes à l'étiquetage.

Inhalation

rat

Gain de poids du corps réduit, Effets sur les reins, Effets sur la rate, Sang dans l'urine, modifications de la moëlle épinière

Oral(e)

rat

Gain de poids du corps réduit, la chimie du sang est altérée

Oral(e)

chien

Diminution anormale du nombre de globules rouges

Cancérogénicité : Les effets suivants apparaissent pour des niveaux d'exposition qui dépassent significativement ceux auxquels on peut s'attendre lorsque les conditions d'utilisation sont conformes à l'étiquetage.

On a observé une légère augmentation de l'incidence des tumeurs chez une espèce, mais pas chez les autres.

Cible(s) :

Cellules de Leydig

Mutagénicité : N'a pas provoqué de dommages génétiques dans les cultures de cellules de bactéries.

N'a pas provoqué de dommages génétiques chez les animaux.

N'a pas provoqué de dommages génétiques dans les cultures de cellules de mammifères.



**DuPont™ Telar® DF Herbicide**

Version 2.1

Date de révision 04/14/2011

Réf. 130000028934

- Toxicité pour la reproduction : Des tests sur les animaux n'ont montré aucun effet toxique sur la reproduction.
- Tératogénicité : Les effets suivants apparaissent pour des niveaux d'exposition qui dépassent significativement ceux auxquels on peut s'attendre lorsque les conditions d'utilisation sont conformes à l'étiquetage.
- Les tests sur les animaux ont montré des effets sur le développement embryon-fœtus à des niveaux égaux ou supérieurs à ceux provoquant une toxicité maternelle.

**SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

Toxicité aquatique  
Chlorsulfuron

- 96 h CL50 : Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) > 122 mg/l
- 96 h CL50 : Lepomis macrochirus (Crapet arlequin) > 128 mg/l
- 96 h CL50 : Cyprinodon variegatus > 980 mg/l
- 120 h CE50b : Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes) 0.05 mg/l
- 48 h CE50 : Daphnia magna > 112 mg/l

Toxicité envers d'autres organismes  
Chlorsulfuron

- DL50 : Anas platyrhynchos (Canard Mallard) > 5,000 mg/kg  
Oral(e)
- DL50 : Colinus virginianus (Colin de Virginie) > 5,000 mg/kg  
Oral(e)
- 8 jr CL50 : Colinus virginianus (Colin de Virginie) > 5,620 mg/kg  
Diététique



**DuPont™ Telar® DF Herbicide**

Version 2.1

Date de révision 04/14/2011

Réf. 130000028934

8 jr CL50 : Anas platyrhynchos (Canard Mallard) > 5,620 mg/kg  
Diététique

Information écologique supplémentaire : Risques pour l'environnement : Ne pas appliquer directement dans l'eau, ni dans des zones où se trouvent des eaux de surfaces, ni dans des zones à niveau d'eau variable au-dessous de la valeur moyenne des marques correspondant aux niveaux supérieurs. Ne pas contaminer l'eau lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des eaux de lavage ou de rinçage.

**SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

Élimination des Déchets : Les déchets provenant de l'utilisation de ce produit doivent être éliminés sur le site ou dans une installation d'élimination des déchets autorisée.

Élimination du Conteneur : Remplissage et élimination des contenants :  
Se référer aux instructions données par l'étiquette du produit.  
Ne pas transporter si ce conteneur est endommagé ou qu'il fuit.  
En cas de déversement majeur, d'incendie ou d'autre urgence, appeler au 1-800-441-3637, 24 heures sur 24.

**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Transport non réglementé par DOT/IMO/IATA  
Matière non réglementée lors du transport par TMD



**DuPont™ Telar® DF Herbicide**

Version 2.1

Date de révision 04/14/2011

Réf. 130000028934

**SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**

No. Homologation PCP : 21533  
Remarques : Ce produit est régi par la Loi sur les produits antiparasitaires; il n'est pas réglementé selon le SIMDUT.

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**

Date de préparation de MSDS : 04/14/2011

DuPont(TM) Telar(R)  
sont des marques de E.I. du Pont de Nemours and Company

Personne de contact : E.I. DuPont Canada Company, Mississauga, Ontario, L5M 2H3

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Les changements significatifs par rapport à la version précédente sont signalés avec une double barre.